



Certification à la norme ISO 14001



Résumé

La norme ISO 14001 correspond au plus haut niveau d'engagement en matière de gestion environnementale et peu de municipalités dans le monde l'appliquent aussi largement à leurs activités que la Ville d'Edmonton. Depuis de nombreuses années, la Fédération canadienne des municipalités fait la promotion de cette norme auprès de ses membres, mais il est très laborieux d'appliquer cette norme et d'obtenir la certification ISO 14001. Entre 2004 et 2008, les sept services de la Ville présentant les plus grands risques environnementaux ont obtenu d'auditeurs externes la certification ISO dans le cadre du programme municipal EnvISO. La Ville poursuit ses efforts pour que d'autres services présentant des risques élevés respectent la norme d'ici à la fin de 2010. La Ville a aussi adopté un plan de construction environnementale s'appliquant aux nouveaux bâtiments. En obtenant la certification ISO 14001, la Ville d'Edmonton a diminué les impacts environnementaux de ses activités tout en mettant en œuvre des centaines de changements qui ont permis de les améliorer.

Contexte

S'étendant dans une vallée de la rivière North Saskatchewan, la capitale de l'Alberta compte plus de 730 000 habitants. Au cours de la dernière décennie, la Ville d'Edmonton est devenue un exemple de développement durable et de responsabilité environnementale. Elle fait figure de leader en efficacité énergétique, en réduction de l'utilisation de pesticides dommageables et en aménagement de réseaux de transport collectif pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. En Amérique du Nord, Edmonton est aussi à l'avant-garde des technologies de gestion durables des déchets, tant sur le plan du développement que de la commercialisation et de la formation.

S'appuyant sur une performance déjà exceptionnelle, le Conseil municipal d'Edmonton a adopté en 2004 une politique visant l'implantation d'un système de gestion environnementale fondé sur la norme ISO 14001.

La norme ISO 14001 a été conçue en Suisse par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à la suite de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement de 1992, et publiée en 1996. Elle est devenue depuis le système de gestion environnementale le plus répandu au monde, avec quelque 100 000 certifications dans 113 pays. Dans certaines parties du monde, la certification ISO 14001 est obligatoire.

En 2004, des chercheurs de l'Université de Moncton ont fait un sondage auprès de 547 entreprises canadiennes qui ont adopté un système de gestion environnementale ISO 14001. La plupart ont décrit l'expérience comme étant positive et ont dit que les bénéfices en valaient largement le coût.

Élaboration du projet

En mai 2004, le conseil municipal d'Edmonton a adopté la politique C505 visant l'implantation d'un système de gestion environnementale correspondant à la norme ISO 14001. L'objectif était que tous les services municipaux présentant un risque élevé respectent la norme avant la fin de 2008.

Le programme a été nommé « EnvISO » (prononcer en-vī-zō). En octobre 2004, la Ville a engagé un responsable du programme et décidé que ce dernier relèverait placé du directeur adjoint de l'Environnement et de l'Énergie.

La norme ISO 14001 étant prescriptive et comportant plus d'une centaine d'exigences précises, la Ville a dû communiquer ses attentes au personnel. En mai 2005, le bureau du directeur général de la municipalité a publié un document de trois pages expliquant le projet.

La Ville a conçu et mis en œuvre son système de manière à responsabiliser les gestionnaires et non à les contraindre. Une démarche faisant appel au personnel clé a été déployée dans chacun des sept services municipaux dont les activités présentaient le plus de risques pour l'environnement. La Ville a retenu les services d'experts en environnement pour travailler en collaboration avec les gestionnaires et les employés de ces sept services municipaux.

Mise en œuvre du projet

La Ville a suivi toutes les étapes requises pour obtenir la certification ISO. La première étape – celle de la mise en œuvre – consiste à intégrer la norme ISO à tous les systèmes. Elle prend habituellement de 18 mois à deux ans. La deuxième étape est celle de la certification. Une fois qu'un service a bien intégré la norme à ses systèmes, il fait appel à des auditeurs externes pour en valider la mise en œuvre. Si les auditeurs jugent que les systèmes respectent la norme ISO, ils recommandent la certification du service municipal. Au Canada, l'organisme responsable de la certification ISO est le Conseil canadien des normes.

Pour familiariser ses employés au programme EnvISO, la Ville a produit deux outils principaux.

- Un guide de 270 pages sur le système de gestion environnementale ([Environmental Management System Handbook](#)), dans lequel sont décrites toutes les étapes du programme. Produit par la Ville d'Edmonton, ce guide est une adaptation d'une publication de l'Environmental Protection Agency (EPA) des États-Unis.
- Un vidéoclip de formation d'une durée de 15 minutes ([EnvISO training video](#)), qui présente une vue d'ensemble des principaux éléments du système.

Deux services municipaux de la Ville d'Edmonton ont pris les devants dans la certification ISO 14001. Les divisions du drainage et de la gestion des déchets, relevant tous deux du service de gestion des actifs et des travaux publics, ont respectivement obtenu leur certification en janvier 2005 et au début de 2006. D'un point de vue environnemental, les deux services étaient considérés comme présentant un risque élevé. Leur programme de mise en œuvre, comme celui adopté plus tard par d'autres services municipaux, comportait huit éléments principaux :

Adoption d'une politique environnementale. (Politique environnementale de la Ville d'Edmonton, C512, adoptée en mai 2006.)

Examen de l'interaction entre les activités, les produits et les services, de leur impact sur l'environnement et de leur importance relative.

Établissement d'objectifs environnementaux, de cibles et de programmes bien gérés.

Identification des habiletés requises des employés dont les actions peuvent avoir des impacts environnementaux importants, application de ces exigences et tenue de dossiers.

Gestion très rigoureuse des documents et des dossiers traitant d'environnement.

Adoption de procédures de contrôle des activités ayant une importance environnementale.

Élaboration de plans de préparation et d'intervention en cas d'urgence environnementale.

Mise en place de divers mécanismes de rétroaction permettant aux gestionnaires de suivre la performance environnementale et le fonctionnement efficace du système.

L'adoption par la municipalité de la norme ISO 14001 visait entre autres à préserver les aspects juridiques, économiques, éthiques, commerciaux et sécuritaires des activités, des produits et des services pouvant avoir un impact sur l'environnement.

La Ville a eu recours à une approche centrée sur des « équipes de base » pour appliquer la norme. Cette stratégie a entraîné la participation de nombreux employés municipaux. Dirigée par un expert en environnement récemment embauché, chaque équipe était composée d'une douzaine d'employés clés venant de chaque spécialité d'un service municipal. L'équipe devait adapter le système et tirer des leçons de son expérience.

Entre 2005 et 2007, plusieurs autres services municipaux présentant un risque élevé pour l'environnement ont entrepris les démarches nécessaires pour obtenir leur certification ISO :

- Le réseau de transport collectif d'Edmonton
- Le service d'incendie
- Les services opérationnels
- Le service de gestion des véhicules
- Le service des parcs
- Le service de conception et de construction des routes
- Le service des opérations de transport

Tous ces services ont obtenu leur certification avant la fin de 2008.

La mise en place de systèmes électroniques pour assurer la migration vers la norme ISO a été déterminante. Les services municipaux ont entrepris l'implantation de la norme ISO au moyen d'un ensemble de logiciels et de procédures manuelles permettant de gérer les documents, les dossiers et les exigences de leurs systèmes. Par la suite, la Ville a fait l'acquisition d'un logiciel conçu expressément pour ISO 14001. Celui-ci permet aux gestionnaires et aux employés de gérer et de suivre plus efficacement leurs activités, leurs exigences et leurs objectifs.

Des réunions mensuelles permettent aux experts en environnement œuvrant dans les différents services d'échanger des idées et de veiller à la cohérence de leurs interventions opérationnelles et administratives.

Résultats

- Les sept services municipaux présentant le plus de risques pour l'environnement ont obtenu la certification ISO 14001.
- La certification ISO 14001 a entraîné des centaines de changements dans les méthodes de travail pour assurer la gestion des activités et de leurs impacts sur l'environnement.
- Les rapports de la municipalité sur les rejets dans l'environnement sont plus exacts et plus à jour. Le processus de certification ISO a permis à la Ville de travailler en étroite collaboration avec les organismes réglementaires provinciaux et fédéraux à la modification des processus de production de rapports sur les rejets dans l'environnement. Les dirigeants municipaux rencontrent chaque année le ministère de l'environnement de l'Alberta pour faire le point sur la performance de la municipalité.
- De nouvelles procédures de contrôle ont été appliquées à l'ensemble des activités municipales. L'une d'elles exige que les constructeurs soumettent un plan détaillé des moyens mis en œuvre pour contrôler les éventuels impacts environnementaux de leurs projets.
- La Ville a collaboré avec le ministère des transports et des infrastructures de l'Alberta et avec la Ville de Calgary à la production d'un plan de construction écologique proposant aux constructeurs des lignes directrices et des pratiques exemplaires.
- De nouvelles procédures d'urgence ont été adoptées dans l'ensemble de l'organisation. L'une d'elles comporte des indications pour la prévention, la gestion et la communication des rejets dans l'environnement.

Leçons retenues

- **COMPTER SUR DES FIGURES DE PROUE.** « La haute direction doit appuyer la cause », affirme Jim Andrais du service de l'environnement et de l'énergie d'Edmonton. « Ces dirigeants doivent fournir les ressources nécessaires et, pour bien défendre la cause, ils doivent en comprendre clairement les avantages, y croire et se les approprier. »
- **PRENDRE UN ENGAGEMENT RÉALISTE.** « Cela ne se fait pas du jour au lendemain, affirme M. Andrais. Dans leur enthousiasme, certaines municipalités peuvent aller trop vite. Au départ, il s'agit de respecter les exigences minimales. Il n'est pas nécessaire de trop compliquer les choses. Le mieux est de se limiter à un ou deux objectifs. Ainsi, on franchit une petite étape à la fois pour se rendre où l'on veut aller, comme le veut le principe d'amélioration continue. »

- **S'ATTENDRE À RELEVER DES DÉFIS.** Edmonton a dû relever le défi d'intégrer son système de gestion environnementale à son système global de gestion. « Certains de nos systèmes avaient besoin d'améliorations majeures, dit M. Andrais. La gestion des documents, par exemple, était soumise à des procédures, mais celles-ci n'étaient pas conformes à la norme ISO. »

Projets connexes et futurs

En 2009-2010, la Ville entend obtenir la certification des services municipaux présentant un risque plus faible pour l'environnement. Elle identifiera également les services administratifs qui pourraient devoir respecter la norme ISO 14001. Pourraient être concernées la division de la planification et des politiques du service de la planification et du développement, la division de la gestion des ressources des services généraux, et la division de la planification des transports du service des transports.

Partenaires et collaborateurs

À l'interne, les divisions municipales ont travaillé en équipe afin d'optimiser la conception du système de gestion environnementale ISO 14001 de la municipalité. Cette collaboration a duré six mois. « L'esprit de clocher a disparu, observe Jim Andrais. La communication et les échanges se sont améliorés entre les différents services. »

La Ville rencontre chaque année le ministère de l'environnement de l'Alberta pour faire le point sur sa performance et obtenir des conseils. La Ville a collaboré avec le ministère des transports et des infrastructures de l'Alberta et avec la Ville de Calgary à la production du cadre EcoPlan, qui propose des lignes directrices aux entrepreneurs travaillant pour l'une des trois organisations.

Personne-ressource

Jim Andrais, gestionnaire du programme, Corporate Environmental Management Systems

Ville d'Edmonton

Tél. : 780-944-7520

Courriel : jim.andrais@edmonton.ca

Site Web : www.edmonton.ca/environmental/enviso-iso-14001.aspx

Photographie

Légende : De nombreux véhicules municipaux arborent cet autocollant

Source : Ville d'Edmonton